BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

DIRECTION DES STATISTIQUES ET DES SYNTHESES ECONOMIQUES

VIème RECENSEMENT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

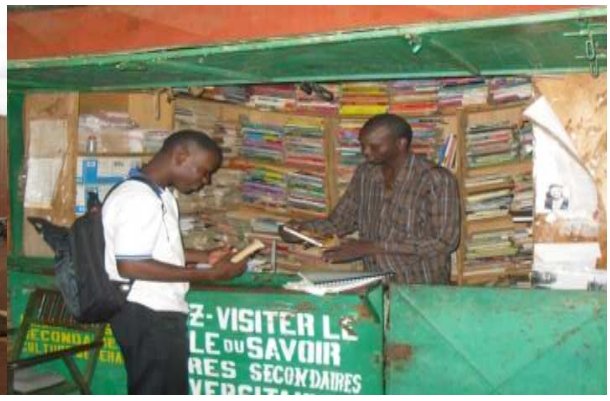

RAPPORT D'ANALYSE

(PREMIERS RESULTATS)

Juillet 2010

SOMMAIRE

SOMMAIRE ***2***

Liste des tableaux ***4***

Liste des Graphiques ***5***

SIGLES ET ABREVIATIONS ***6***

AVANT PROPOS ***7***

APERÇU GENERAL ***8***

CONTEXTE ET JUSTIFICATION ***9***

Objectifs du recensement industriel et commercial ***10***

CHAPITRE I: APERÇU METHODOLOGIQUE ***11***

1 ETAPES DE LA PREPARATION ***11***

1.1 Conception des outils techniques **11**

1.2 Visa statistique **11**

1.3 Recensement pilote **11**

1.3.1 Simulation des opérations sur le terrain 11

1.3.2 Révision du dispositif de collecte 12

1.4 Sensibilisation **12**

1.5 Organisation des équipes de collecte **13**

2 POPULATION ET CHAMP D'APPLICATION ***14***

2.1 Unité d'observation **14**

2.2 Zone de couverture **14**

3 TRAITEMENT DES DONNEES ***15***

3.1 Contrôles de cohérence, codification et saisie **15**

3.2 Apurement et tabulation **15**

3.3 Difficultés rencontrées (cf. pilote) **15**

4 CONCEPTS ET DEFINITIONS ***16***

CHAPITRE II: EFFECTIF DES ENTREPRISES ET REPARTITION PAR BRANCHES D'ACTIVITE ET DANS L'ESPACE ***18***

1 EFFECTIF DES ENTREPRISES RECENSEES SUIVANT LES LOCALITES ***18***

2 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE ***20***

3 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE STATUT JURIDIQUE ***21***

4 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ECHANGE DIRECT AVEC L'EXTERIEUR ***21***

5 STRUCTURE DU CAPITAL DES ENTREPRISES..... 22

CHAPITRE III : SITUATION DES ENTREPRISES PAR RAPPORT A LA REGLEMENTATION ADMINISTRATIVE..... 23

1 Formalité (informel/formel) des entreprises. 23

2 Situation par localité..... 24

3 Situation des entreprises par domaine d'activité 26

4 Situation des entreprises par rapport au type de comptabilité 26

CHAPITRE IV : POIDS ECONOMIQUE DES ENTREPRISES..... 28

CHAPITRE V: EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES 30

1 Emploi et genre..... 30

2 Stabilité dans l'emploi..... 31

3 Emploi et nationalité..... 32

4 Emploi et secteur d'activité 33

4.1 Emploi, secteur d'activité et genre 33

4.2 Emploi, secteur d'activité et stabilité dans l'activité..... 34

4.3 Emploi, secteur d'activité et nationalité 34

CHAPITRE VI ENTREPRISES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMUNICATION 36

1 Boite postale..... 36

2 Communications électroniques..... 37

2.1 Téléphone (fixe ou mobile) 37

2.2 Autres moyens de communication électronique..... 38

3 Utilisation de l'Informatique 40

Annexes..... 44

Liste des tableaux

Tableau 1: Répartition des entreprises selon la localité..... 18
Tableau 2: Répartition des entreprises selon la branche d'activité 20
Tableau 3:répartition des entreprises suivant le type d'échange avec l'extérieur..... 21
Tableau 4:répartition des entreprises suivant le type d'actionnaire..... 22
Tableau 5:répartition des entreprises selon l'acte d'immatriculation par branches d'activité 23
Figure 3: Effectifs des entreprises suivant le type d'immatriculation 24
Tableau 6: immatriculation des entreprises selon les localités..... 25
Tableau 8: chiffre d'affaire réalisée en moyenne par branche en 2007 (en milliers de FCFA). 28
Tableau 9: répartition des emplois dans les entreprises par ville selon le genre..... 30
Tableau 10: répartition des emplois par ville selon le degré de sécurité 31
Tableau 11 : Répartition des employés des entreprises selon la ville et la nationalité..... 32
Tableau 12: répartition des emplois selon la branche d'activité et le genre 33
Tableau 13:répartition des emplois selon la permanence par branche..... 34
Tableau 14: répartition des entreprises selon la branche d'activité et la nationalité 35
Tableau 15: Répartition des entreprises par villes selon la possession d'une adresse postale 36
Tableau 16: Possession d'un numéro de téléphone par ville 37
Tableau 17: possession de fax, email, site web par villes..... 39
Tableau 18: l'usage d'ordinateurs et d'Internet selon les villes..... 40
Tableau 19: usage de l'ordinateur et de l'internet par branches d'activité..... 41
Figure 6:répartition des entreprises selon l'usage des tics et l'effectif des employés..... 43
Tableau 20:Répartition des entreprises selon le début d'activité par rapport à la date de création légale..... 44
Tableau 21:répartition des entreprises selon la possession d'ordinateur/internet suivant le nombre d'employés 45
Tableau 22: répartition des entreprises selon les échanges et la possession d'ordinateur/internet 45
Tableau 23:répartition des entreprises suivant le type de comptabilité..... 45
Tableau 24: répartition des entreprises selon la taille et l'utilisation effective d'outil TIC..... 45

Tableau 25: Répartition des entreprises selon le type d'actionnaire principal et l'activité principale de l'entreprise 46

Tableau 26:Répartition des entreprises parnature du flux d'échange avec l'extérieur selon la localité 47

Tableau 27: Répartition des entreprises selon le type d'actionnaire principal et la taille en nombre d'employés 48

Tableau 28: Répartition selon l'existence d'une activité secondaire au sein de l'entreprise ... 49

Liste des Graphiques

Figure 1: Répartition des entreprises dans les arrondissements de Ouagadougou et Bobo - Dioulasso 19

Figure 2: Répartition des entreprises selon le statut juridique [en % ?]..... 21

Figure 3: Répartition des entreprises immatriculées suivant le type d'immatriculation 24

Figure 4: Répartition des entreprises suivant le type de comptabilité..... 27

Figure 5: Répartition des entreprises selon le type d'échange avec l'extérieur et l'utilisation d'ordinateurs/Internet..... 42

Figure 6: Répartition des entreprises selon l'usage des tics et l'effectif des employés..... 43

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	:	Observatoire économique et statistique de l'Afrique subsaharienne
BTP	:	Bâtiments et travaux publics
CCI-BF	:	Chambre de commerce et d'industrie du Burkina
CEFORE	:	Centre de formalités des entreprises
CNS	:	Conseil national de la statistique
CNSS	:	Caisse nationale de sécurité sociale
CSLP	:	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
GPI	:	Groupement professionnel des industriels
IFU	:	Identifiant fiscal unique
IGB	:	Institut géographique du Burkina
INSD	:	Institut national de la statistique et de la démographie
NAEMA	:	Nomenclature d'activités des Etats membres d'AFRISTAT
OHADA	:	Organisation pour l'harmonisation des droits des affaires en Afrique
PDSSN	:	Projet de développement du système statistique national
RAGEM	:	Régie autonome de gestion des équipements marchands
RCCM	:	Registre du commerce et du crédit mobilier
RIC	:	Recensement industriel et commercial
RSE	:	Répertoire statistique des entreprises
SCB	:	Statistika Centralbyren

AVANT PROPOS

L'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a le plaisir de mettre à votre disposition les premiers résultats de l'analyse du sixième Recensement Industriel et Commercial (RIC VI) du Burkina Faso réalisé au premier trimestre 2009. Le RIC VI a concerné 22 grands pôles économiques du Burkina Faso dont Ouagadougou et Bobo Dioulasso et intervient 11 ans après le cinquième du genre tenu en 1998.

Nous espérons que la présente publication, riche en informations socio-économiques constituera un précieux document de travail pour les différents utilisateurs (décideurs politiques, responsables d'entreprises, investisseurs, chercheurs, étudiants etc.).

L'INSD saisit cette occasion pour exprimer ses sincères remerciements au Gouvernement burkinabé, à la Banque Mondiale à travers le Projet de développement du système statistique national (PDSSN), à la Coopération suédoise à travers le projet de coopération INSD/SCB et les partenaires sectoriels pour leurs appuis multiformes. Cette reconnaissance va également à l'endroit des entreprises et associations professionnelles pour leur disponibilité à l'endroit des agents recenseurs à qui elles ont bien voulu fournir les informations nécessaires pour la production du présent document.

L'Institut sait pouvoir compter sur la collaboration des chefs d'entreprises et des structures en charge des formalités des entreprises pour la fourniture des informations utiles à la mise à jour du Répertoire Statistiques des entreprises en conception. Cet instrument permettra avant le prochain recensement économique de disposer de données actualisées sur le secteur formel.

L'Institut reste à votre entière disposition pour toutes critiques et suggestions pouvant l'aider à améliorer les éditions futures.

Le Directeur Général

Bamory OUATTARA
Chevalier de l'ordre du mérite

APERÇU GENERAL

Le sixième recensement industriel et commercial (RIC VI) du Burkina Faso réalisé en mars 2009 a couvert 22 localités retenues pour l'importance des activités économiques qui y sont exercées. Déroulé sur une période de 45 jours, il a consisté en un ratissage de toutes ces localités pour dénombrer **toutes les entreprises et tous les établissements disposant d'un local fixe** (industrielles, commerciales, ou de prestation de service) en activité. Cependant, les activités exercées à l'intérieur des marchés, n'ont pas été prises en compte du fait de la très forte concentration des entreprises qui empêche de réaliser dans le secret statistique la collecte des données.

Le RIC VI a permis de recenser 38 572 entreprises et établissements. Parmi les 36 169 entreprises ainsi denombrées, 3 986 sont formelles. Elles sont pour la plupart situées dans les capitales politique Ouagadougou (58,3%) et économique Bobo Dioulasso (20,7%). Ce sont en général des entreprises commerciales (51,6%) caractérisées par une prépondérance des unités informelles faiblement immatriculées (RCCM, CNSS, IFU) et/ou ayant une comptabilité à valeur formelle). En effet, le taux de formalité global est seulement de 11%.

Le privé burkinabè détient une part importante de ces entreprises (96,3%). Elles sont fréquemment détenues par un individu (96 %) et échangent très peu avec l'extérieur (moins de 5%). Elles sont nombreuses à utiliser le téléphone mobile [85,7%] dans le cadre de leurs activités mais très peu l'ordinateur [7,9%]. Les emplois pourvus par les entreprises recensées s'élèvent à environ 120 000, avec une faible présence féminine (23%).

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le gouvernement burkinabé a décidé de faire du secteur privé un levier important de son économie. Cette volonté s'exprime à travers le programme d'actions prioritaires (PAP-CSLP), notamment en son axe 1 relatif à la croissance fondée sur l'équité. A titre d'exemple, la lettre de politique de développement du secteur privé rédigée par le Burkina Faso en 2002 et le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) rédigé en 2003 viennent réaffirmer la volonté du pays de faire du secteur privé le fer de lance de son économie. Les rencontres entre le gouvernement et le secteur privé sont un signe fort que le Gouvernement burkinabé entend faire contribuer fortement les entreprises privées à la croissance économique. Les rencontres de la Commission thématique sectorielle de suivi du CSLP, dédiées à la « Promotion du Secteur Privé et Compétitivité » permettent de faire le points sur les actions entreprises en faveur du développement du secteur privé.

De même, afin de créer un environnement propice à l'entreprenariat privé, de nombreuses mesures touchant à la fois les cadres institutionnel et réglementaire ont été prises par le pays. Parmi ces mesures on peut citer : la création d'une chambre de commerce et de l'industrie pour organiser le secteur privé ; l'adoption d'un Code d'investissement (loi n°62/95/ADP du 14 décembre 1995) et révisé en 2010 et l'adoption d'un Code minier (Loi n°031-2003/AN du 8 mai 2003 pour donner plus d'assurance aux investisseurs ; l'adoption de Codes fiscal et douanier qui définissent les prélèvements sur l'activité des entreprises et qui sont relus lorsque besoins est pour favoriser le développement; la création de structures spécifiques pour l'encadrement des entreprises parmi lesquelles le Centre des formalités des entreprises (CEFORE) de la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso, la création de Guichets uniques pour faciliter l'établissement de certains actes (foncier, permis de construire, etc.).

L'évaluation de l'ensemble des efforts fournis par le Gouvernement et les acteurs de promotion des entreprises privées nécessitent un suivi statistique rigoureux des entreprises. Ce suivi est une condition nécessaire pour avoir une lisibilité sur la démographie des unités économiques opérant sur le territoire et sur la structuration du tissu des entreprises (secteurs d'activités, poids économiques, etc.).

Enfin, dans le souci de fournir de manière pérenne aux utilisateurs des statistiques d'entreprises des données fiables et à jour, l'INSD avec l'appui des administrations impliquées dans les formalités des entreprises a institué la mise sur pied d'un Répertoire Statistique des Entreprises (RSE). Le RSE constituera d'une part, la base de sondage de référence pour le tirage des échantillons d'enquêtes économiques auprès des entreprises et d'autre part, une source précieuse d'informations pour la réalisation d'études sur le secteur privé formel.

Objectifs du recensement industriel et commercial

La collecte des données du recensement s'est déroulée de février à mars 2009 et a été conduite par la Direction des statistiques et des synthèses économiques de l'INSD. Les principaux résultats attendus de l'opération se résument ainsi qu'il suit :

- l'élaboration d'un rapport d'analyse des données du RIC VI, objet du présent document ;
- la constitution d'une base de données fiables sur les entreprises pour alimenter le répertoire statistique des entreprises (RSE) ;
- la mise à jour des échantillons notamment pour la réalisation des enquêtes de conjoncture ;
- la confection de dépliants à transmettre aux entreprises et aux autorités pour les informer des résultats obtenus suite aux diverses investigations ;

CHAPITRE I: APERÇU METHODOLOGIQUE

L'objet de cette partie est de présenter les considérations méthodologiques qui ont servi à la réalisation de l'opération de recensement auprès des entreprises industrielles et commerciales.

1 ETAPES DE LA PREPARATION

1.1 Conception des outils techniques

Cette phase a consisté en l'élaboration du questionnaire, principal outil de collecte des données, ainsi que des manuels de l'agent enquêteur et du contrôleur. Ces instruments ont été conçus à l'intention des équipes de terrain pour faciliter le bon déroulement de l'opération. Les versions premières ont été soumises à l'appréciation d'experts constitué de cadres de l'INSD et ceux d'autres structures relevant du monde des affaires telles que la Chambre de commerce et d'industrie (CCI-BF), le Groupement professionnel des industriels (GPI) au cours d'un atelier de validation. C'est à l'issue de ces travaux que les outils ont été testés au cours d'une enquête pilote.

1.2 Visa statistique

Le Système statistique national est régi par la loi n°012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et réglementation des activités statistiques au Burkina Faso. Au sens de cette loi, les grandes opérations de production statistique doivent faire l'objet d'approbation par le Conseil national de la statistique (CNS)[1] pour l'obtention du Visa statistique. Les documents techniques du RIC VI, techniques (termes de référence, méthodologie, questionnaires et manuels) ont été soumis et validés par la commission spécialisée chargée des statistiques économiques et financières au vu de la pertinence de l'opération en termes de produits attendus et de l'impact en termes d'une meilleure connaissance du tissu productif. A l'issue de la session de validation des documents techniques, le RIC VI a été sanctionné par le visa statistique **N°AP2008001CNSCS3.**

1.3 Recensement pilote

Les outils techniques du 6è recensement industriel et commercial ont été testés par le comité technique d'élaboration de l'opération par une enquête pilote. Ce test s'est déroulé en deux principales étapes : la simulation des opérations sur le terrain et la révision du dispositif de collecte.

1.3.1 Simulation des opérations sur le terrain

Cette première étape a consisté en la simulation des opérations sur le terrain. Trois équipes constituées des futurs contrôleurs de l'opération de recensement, ont été formées et déployées sur quatre sites retenus. Il s'est agit d'un secteur de chacune des villes suivantes :

[1] Au regard du décret N° 2007-741/PRES/PM/MEF portant attributions, organisation et fonctionnement du système statistique national, le Conseil national de la statistique est chargé de proposer les orientations générales de la politique statistique de la nation, les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique et les instruments de coordination des activités du système statistique national.

Ouagadougou, Koudougou, Manga et Ziniaré. L'opération a duré quatre jours et s'est déroulée selon la méthodologie adoptée pour le 6è RIC, qui consistait en un ratissage des entreprises dans les secteurs. Les données collectées ont fait l'objet d'exploitation afin de cerner les corrections résiduelles à apporter aux outils pour les rendre plus opérationnels avant le début de la phase réelle de l'opération.

1.3.2 Révision du dispositif de collecte

La seconde étape a été une réunion de critiques approfondies de chacun des outils, de leur amélioration, et surtout de l'évaluation de l'organisation mise en place pour assurer la collecte des données auprès des entreprises.

Un rapport de la phase pilote a été rédigé et présente en détails les résultats de cette étape, essentiel pour la planification des activités dans la phase réelle de l'opération.

1.4 Sensibilisation

Conformément aux recommandations du rapport de la phase pilote de l'opération et des conseils émis par le Secrétariat Permanent du Conseil national de la statistique (SP-CNS), l'équipe technique de l'opération a élaboré un plan de sensibilisation à mettre en œuvre avant la sortie sur le terrain afin de réduire notamment les réticences des enquêtés.

La sensibilisation a été faite à travers quatre moyens :

(i) l'association des principales administrations en charge des entreprises dans la préparation de l'opération à travers *a)* la demande de visa statistique au CNS et *b)* un atelier de validation des outils techniques de collecte des données ;

(ii) un spot publicitaire monté et diffusé par la Télévision nationale du Burkina (TNB) en français et dans les principales langues nationales. Il invitait les entreprises à répondre aux questionnaires en précisant le champ du recensement (entreprises concernées) et l'objectif global de l'opération. Il a été diffusé durant l'opération et a permis de faciliter les travaux sur le terrain ;

(iii) des rencontres avec les autorités locales notamment les gouverneurs, les hauts commissaires, les maires, et à qui les superviseurs se devaient de présenter l'opération et les informer des communiqués à passer au niveau des radios locales pour inciter les entrepreneurs à se soumettre au RIC VI. Cette approche visait à permettre aux autorités locales de répondre aux éventuelles interpellations des entrepreneurs, voire avoir leur appui pour la sensibilisation des chefs d'entreprises.

(iv) des communiqués radiophoniques passés sur les antennes des radios locales. Les langues locales notamment ont été mises à profit pour la diffusion de ces communiqués dans les villes concernées par le RIC VI ;

C'est à travers ces différentes actions que l'équipe en charge de l'opération a conduit la communication autour du RIC VI pour faciliter la collecte des données mais surtout de rassurer les enquêtés afin que les données collectées soient fiables.

1.5 Organisation des équipes de collecte

Le RIC VI a nécessité de nombreuses ressources humaines dans sa phase terrain : 7 superviseurs, 14 contrôleurs et 70 enquêteurs. Les enquêteurs ont été retenus après un test de niveau sur la base d'une liste d'inscrits. Le niveau d'instruction minimum exigé des candidats était le baccalauréat.

Une formation d'une durée de deux jours animée par les cadres du Service des statistiques d'entreprises et du commerce (SSEC) a permis au personnel de l'opération de mieux comprendre le contenu du questionnaire.

A l'issue du test de recrutement final, 70 agents enquêteurs ont été retenus pour la collecte des données. Au total 14 équipes constituées chacune d'un contrôleur et de 5 agents recenseurs, et d'un chauffeur ont été déployées pour la collecte.

L'opération de collecte a duré au total quarante cinq (45) jours. Trente (30) jours ont été consacrés à la collecte dans les deux principaux pôles économiques du pays (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) et les quinze (15) jours restants aux autres villes. Les équipes ont été réparties sur la base d'estimations de l'importance des entreprises dans les diverses localités à recenser. Chaque équipe a ainsi reçu une liste donnant avec précision les zones de collecte sous sa responsabilité. Toutefois, le travail de collecte a été réalisé dans un esprit d'équipe. C'est ainsi que les équipes qui ont ratissé leurs zones avant le délai ont été redéployées dans les autres secteurs des villes de Ouagadougou ou de Bobo Dioulasso pour renforcer les équipes qui y travaillaient.

Le matériel mis à la disposition des équipes de terrain comprenait outre les questionnaires et les manuels, les fiches de rendez- vous qui ont permis aux enquêteurs de mieux organiser la collecte des données. Les cartes des villes et des secteurs couverts par l'opération ont été acquises auprès de l'Institut Géographique du Burkina (IGB) pour permettre un meilleur repérage des équipes sur le terrain et une meilleure organisation de la collecte.

2 POPULATION ET CHAMP D'APPLICATION

2.1 Unité d'observation

Le RIC VI prend en compte toutes les entreprises de tous les secteurs d'activité. Ainsi, un ratissage a été fait pour dénombrer **toutes les entreprises et tous les établissements (formels ou informels) disposant d'un local fixe** (industrielles, commerciales, ou de prestation de service) qui sont en activité pendant la période d'exécution de l'opération sans restriction de forme juridique. L'opération a exclu les entreprises exerçant au sein des marchés pour raisons techniques. Ont été ainsi concernées par le RIC VI, les entreprises:

- commerciales ;
- de prestation de services ;
- de transport (aérien, terrestre ou maritime) ;
- bancaires et financières ;
- d'assurances ;
- industrielles ;
- du BTP.

Ont été exclues du champ du présent recensement les entités suivantes :

- les exploitations agricoles ;
- les ambulants ;
- les vendeuses d'arachide, de mangues, de fruits sans local d'exercice pérenne ;
- les établissements en cessation d'activité ou en faillite ;
- les chauffeurs de taxis, de cars, de camions.

2.2 Zone de couverture

Compte tenu des objectifs assignés aux RICs et des moyens disponibles pour sa réalisation, un champ de couverture pertinent a été défini pour la conduite du RIC VI, Ainsi, sont concernées par ce recensement toutes les entreprises situées dans les pôles économiques suivants : Banfora, Bittou, BoboDioulasso, Dédougou, Dori, Fada N'gourma, Gaoua, Kantchari, Kaya, Koudougou, Koupela, Manga, Niangoloko, Orodara, Ouagadougou, Ouahigouya, Po, Pouytenga, Tenkodogo, Yako, Ziniaré et Zorgho.. Ce choix se justifie par le fait que ces centres urbains sont des zones de forte activité économique. Il convient également de noter que les activités exercées à l'intérieur des marchés, n'ont pas été prises

en compte du fait de leur spécificité. Des collectes de sources administratives auprès des municipalités des villes à forte activité commerciale sont envisagées. Toutefois, les entreprises situées aux abords des marchés ont été recensées et prises en compte par la collecte des données.

3 TRAITEMENT DES DONNEES

3.1 Contrôles de cohérence, codification et saisie

A l'issue de la collecte des données, les questionnaires déjà contrôlés et codifiés par les contrôleurs ont fait l'objet d'un contrôle de codification portant spécifiquement sur les codes des activités selon la nomenclature des activités des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA). Ces questionnaires ont ensuite été acheminés au service informatique de l'INSD pour une double saisie, toute chose qui a contribué à limiter les erreurs de saisie et faciliter ainsi le traitement des données collectées.

3.2 Apurement et tabulation

Des programmes d'apurement ont été élaborés pour effectuer des tests de cohérences entre les données recueillies sur les diverses variables. L'objectif de cette étape était d'assurer une bonne qualité des données avant la phase de tabulation qui a servi ensuite à produire les tableaux d'analyse.

3.3 Difficultés rencontrées (cf. pilote)

La principale difficulté de cette étude réside dans l'exhaustivité des entreprises recensées. En effet, le RIC VI a couvert seulement 22 localités du Burkina Faso jugées les plus importantes en terme de production économique du fait de la contrainte financière. Cette restriction n'a probablement pas permis de toucher à toutes les entreprises cibles.

De plus, même dans les localités visitées, en dépit de la sensibilisation, les agents recenseurs se sont quelques fois heurtés à des refus de coopération des opérateurs économiques. D'autre part, certaines entreprises importantes n'ont pas rempli le questionnaire dans les délais, et d'autres ont même refusé de se soumettre au questionnaire malgré l'exposé des motifs de l'opération. Enfin, certaines entreprises enquêtées ont rempli partiellement le questionnaire, omettant le renseignement de variables importantes comme le chiffre d'affaires et la masse salariale. Des recherches complémentaires d'informations ont alors été nécessaires afin compléter les informations manquantes.

4 CONCEPTS ET DEFINITIONS

La réussite de l'opération de Recensement industriel et commercial passe par la maîtrise de certains concepts et définitions. Dans cette section, on rappelle la définition des concepts clés utilisés lors de la collecte.

Une entreprise est toute unité légale, personne physique ou morale, qui, exerçant de façon autonome, produit des biens ou services marchands. L'entreprise, au sens de centre de décision autonome, est à distinguer des ***établissements*** qui sont des sous structures des entreprises qui dépendent d'elles quant aux décisions importantes.

Une entreprise formelle est une entreprise qui est enregistrée administrativement (qui possède l'un des numéros suivants : IFU, RCCM, CNSS) et/ou qui tient une comptabilité à valeur formelle. A l'inverse une entreprise informelle est une entreprise qui non seulement n'est pas enregistrée dans aucune des administrations officielles compétentes mais ne tient pas de comptabilité formelle.

Les entreprises sont généralement classées suivant plusieurs critères. Un de ces critères de classification est le ***statut juridique***. Ce critère permet de distinguer :

- les entreprises individuelles,;
- les sociétés de personnes;
- les sociétés à responsabilité limitée (SARL) ;
- les sociétés par actions simplifiées ;
- les sociétés anonymes (SA) ;
- les entreprises publiques (EPE), les sociétés d'Etat, etc.
- les sociétés d'économie mixte.

Un autre critère de classification des entreprises est l'activité. La classification la plus simple est celle des trois ***secteurs d'activité***, *primaire*, *secondaire* et *tertiaire*. Il existe trois principales façons de regrouper les entreprises selon leurs activités :

- En ***secteurs*** : ensemble des entreprises qui exercent le même type d'activité principale ;
- En ***branches*** : regroupement de toutes les entreprises (ou établissements) qui fabriquent le même produit, c'est-à-dire, ayant la même activité principale ;
- *En* ***filière*** : toutes les activités qui participent d'amont en aval à la création et à la vente de certaines catégories de produits.

Activité principale: c'est l'activité pour laquelle l'entreprise réalise la plus grosse partie de son chiffre d'affaires.

Activité secondaire: l'activité secondaire est celle qui rapporte le plus (en termes de chiffre d'affaires) après l'activité principale.

Chiffre d'affaires: le chiffre d'affaires est le montant total des recettes réalisées au cours d'une période donnée : quotidiennement, mensuellement, trimestriellement ou annuellement. Le plus couramment utilisé est le chiffre d'affaires annuel.
Capital social: c'est la somme totale des actions détenues par le ou les propriétaires de l'entreprise à la création de celle-ci.
Date de début d'activité: c'est la date à laquelle l'entreprise a commencé réellement ses activités. Dans certains cas, elle peut être la même que celle de la création.

Enfin, les entreprises peuvent être caractérisées à travers le ***capital social***, montant des apports (espèces, valeur des biens et des brevets) affecté à une entreprise pour sa constitution, ou le ***chiffre d'affaires***, montant des ventes de l'entreprise au cours d'une période donnée ou encore ***l'effectif des employés*.**

CHAPITRE II: EFFECTIF DES ENTREPRISES ET REPARTITION PAR BRANCHES D'ACTIVITE ET DANS L'ESPACE

Ce chapitre s'intéresse à l'effectif des entreprises et à leur répartition dans l'espace (villes) en fonction des activités économiques exercées. Cela permettra d'avoir une bonne idée des entreprises exerçant sur le territoire, de détecter les éventuelles poches de concentration des unités de production, de caractériser les entreprises suivant les branches d'activités et leur niveau de formalisation au plan administratif. L'opération a permis de recenser 38 572 unités économiques. Seules les entreprises ont été considérées pour les besoins de l'analyse. En déduisant les établissements, on en a dénombré 36 169.

1 EFFECTIF DES ENTREPRISES RECENSEES SUIVANT LES LOCALITES

Les 36169 entreprises recensées sont inégalement reparties sur l'ensemble du territoire et sont pour la plupart concentrées dans les deux grandes villes du pays Ouagadougou (capitale politique) et Bobo-Dioulasso (capitale économique). Elles renferment à elles seules 79,0% des entreprises recensées dont 58,3% dans la seule ville de Ouagadougou.

Tableau 1: Répartition des entreprises selon la localité

Localités	Effectifs	Pourcentage
Banfora	906	2,5
Bittou	197	0,5
Bobo Dioulasso	7 473	20,7
Dafra	2 416	6,7
Do	1 999	5,5
Konsa	3 058	8,5
Dédougou	328	0,9
Dori	105	0,3
Fada	570	1,6
Gaoua	437	1,2
Kantchari	133	0,4
Kaya	469	1,3
Koudougou	923	2,6
Koupela	257	0,7
Manga	129	0,4
Niangoloko	402	1,1
Orodara	268	0,7
Ouagadougou	21 072	58,3
Baskuy	8 641	23,9
Bogodogo	3 890	10,8

Localités	Effectifs	Pourcentage
Boulmiougou	4 225	11,7
Nongremassom	2 961	8,2
Signoghin	1 355	3,7
Ouahigouya	967	2,7
Po	225	0,6
Pouytenga	302	0,8
Tenkodogo	296	0,8
Yako	249	0,7
Ziniaré	253	0,7
Zorgho	208	0,6
Total	36 169	100,0

Source : INSD, RIC VI

S'agissant de la ville de Ouagadougou, on remarque que 41,0% des entreprises recensées sont situées dans l'arrondissement de Baskuy qui abrite les quartiers d'affaires. Les quatre (04) autres arrondissements ont chacun moins de 20,0% des entreprises de la ville et en particulier l'arrondissement de Signoghin avec seulement 6,0 %.

A Bobo Dioulasso, les arrondissements de Konsa (40,9%) et de Do (32,3%) abritent la majorité des entreprises.

Figure 1:répartition des entreprises dans les arrondissements de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

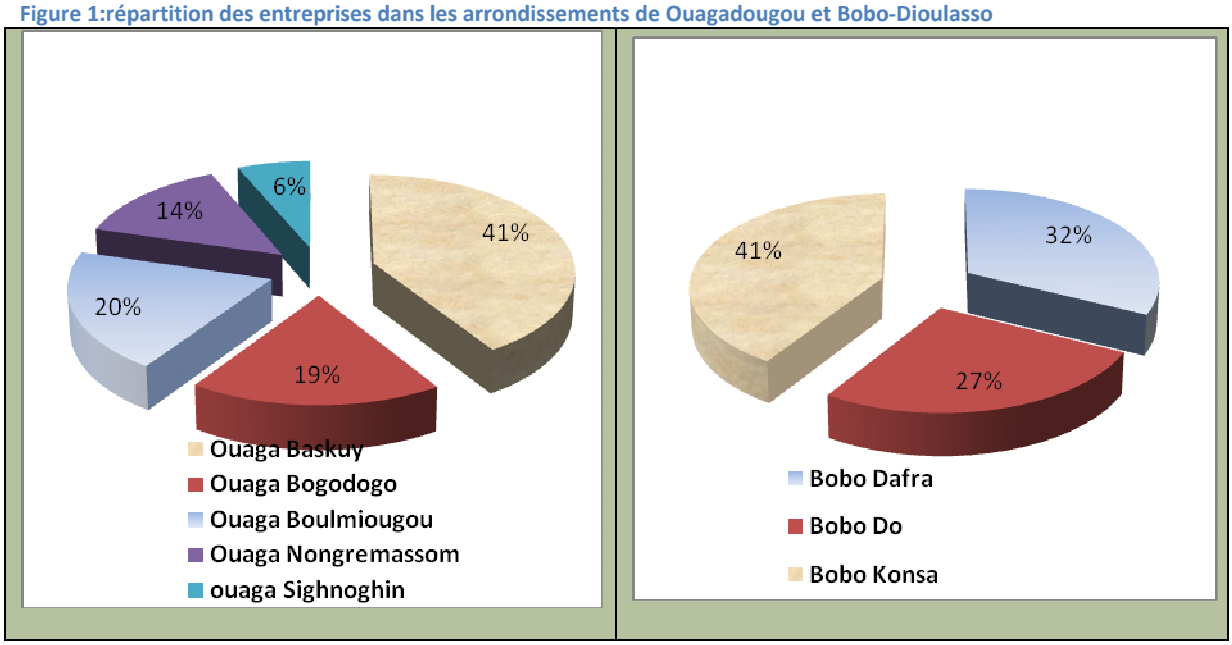

Source: INSD, RIC VI

2 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE

Parmi les entreprises enquêtées, la majorité exerce dans la branche commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles (51,6%). Ces activités sont très développées et les entreprises concernées sont essentiellement informelles. Elles sont essentiellement situées à Ouagadougou. Viennent ensuite les entreprises exerçant dans les activités de fabrication (17,8%) et celles des hôtels et restaurants (11,6%). Les activités à caractère collectif ou personnel occupent une place non moins importante (8,4%) ainsi que les activités de transport (5,4%). Cependant, les activités financières et celles concernant l'immobilier, les locations et services aux entreprises sont très peu représentées.

Tableau 2: Répartition des entreprises selon la branche d'activité

Branches d'activité	Effectifs	Pourcentages
Activités extractives	43	0,1
Activités de fabrication	6 441	17,8
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	0,0
Construction	414	1,1
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	18 677	51,6
Hôtels et restaurants	4 208	11,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	1 944	5,4
Activités financières	77	0,2
Immobilier, locations et services aux entreprises	866	2,4
Éducation	259	0,7
Activités de santé et d'action sociale	139	0,4
Activités à caractère collectif ou personnel	3 037	8,4
Egrenage de coton	3	0,0
ND	58	0,2
Total	36 169	100,0

Source : INSD, RIC VI

On remarque cependant que de nombreuses entreprises, en sus de leurs activités habituelles, exercent d'autres activités dites secondaires. Elles sont au nombre de 5 101, soit une proportion de 14,1% des entreprises concernées.

3 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON LE STATUT JURIDIQUE

La majorité des entreprises industrielles et commerciales du Burkina ont le statut d'entreprise individuelle (96,0%), c'est-à-dire ont un capital détenu par une personne. Ces entreprises sont à dominance informelle. Cela pourrait expliquer le faible degré de formalisme et de dynamisme des activités économiques mais ce phénomène pourrait aussi s'expliquer par le manque d'accompagnement et de sensibilisation des acteurs sur les avantages des différents statuts juridiques. Viennent ensuite les Associations de personnes (2,1%) et les SARL (1,6%).

Figure 2: répartition des entreprises selon le statut juridique [en %]

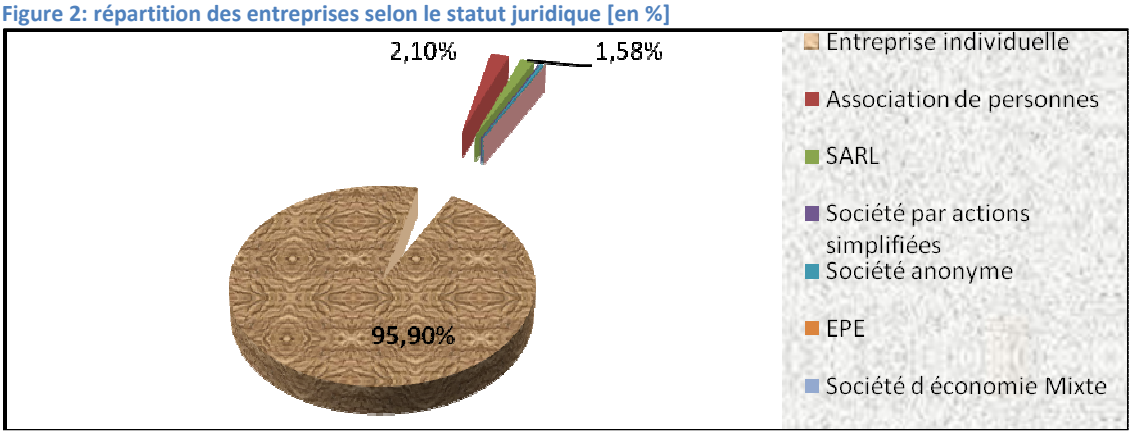

4 REPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'ECHANGE DIRECT AVEC L'EXTERIEUR

Très peu d'entreprises burkinabè entretiennent des relations commerciales directes avec l'extérieur : seulement 3,7% font de l'importation contre 0,3 % en ce qui concerne les exportations. Par ailleurs, 0,4% ont déclaré faire de l'import-export. C'est essentiellement les entreprises de la branche « commerce, réparation de véhicules automobiles » qui sont concernées par ces échanges. Elles ont essentiellement le statut d'entreprises individuelles.

Tableau 3:répartition des entreprises suivant le type d'échange avec l'extérieur

Type d'échange	Effectifs	Pourcentage(%)
Aucun	34 195	94,5
Importation	1 356	3,7
Exportation	104	0,3
Import-Export	145	0,4
ND	369	1,0
Total	36 169	100,0

Source: INSD, RIC VI

5 STRUCTURE DU CAPITAL DES ENTREPRISES

L'économie burkinabé est dominée en termes de répartition des entreprises selon leur statut par le secteur privé burkinabé qui représente 96,5% de l'effectif des entreprises recensées. Il s'agit ici des entreprises pour lesquelles le type d'actionnaire principal est le secteur privé burkinabé, constitué par des personnes physiques ou morales appartenant au secteur privé et de nationalité burkinabé. Ensuite, viennent les 828 entreprises dans lesquelles les investissements étrangers sont dominants. Elles représentent seulement 2,3% du nombre total des entreprises. L'Etat est encore majoritaire dans seulement 0,1% des entreprises.

Tableau 4:répartition des entreprises suivant le type d'actionnaire

	Effectifs	Pourcentage (%)
Public burkinabé	17	0,1
Privé burkinabé	34 915	96,5
Etranger	828	2,3
ND	409	1,1
Ensemble	36 169	100,0

Source: INSD, RIC VI

CHAPITRE III : SITUATION DES ENTREPRISES PAR RAPPORT A LA REGLEMENTATION ADMINISTRATIVE

Posséder des documents administratifs certifiant la formalité d'une entreprise améliore les opportunités de bénéficier des instruments d'incitation au développement des affaires mis en place par l'Etat, d'accéder aux avantages du système bancaire, de soumissionner aux marchés de l'Etat et de donner une certaine crédibilité à ses partenaires. Cette section est essentiellement consacrée à l'analyse de la situation des entreprises formelles du point de vue de leur accomplissement des enregistrements administratifs.

1 Formalité (informel/formel) des entreprises.

Au total, 3 986 ont déclaré posséder au moins l'un des types d'immatriculation (CNSS, IFU, RCCM) soit seulement 11,1% des entreprises2. Cela révèle toutes les difficultés du suivi des entreprises au plan statistique afin de bâtir de meilleures politiques visant à les accompagner dans leurs activités.

Tableau 5:répartition des entreprises par branches d'activité selon l'acte d'immatriculation

Branches d'activité	Informelle		Formelle		Taux de formalité[3] (en %)
	Effectif	Poids en % sur le total des entreprises	Effectif	Poids en % sur le total des entreprises	
Activités extractives	0	0,0	43	0,1	100
Activités de fabrication	5 991	16,6	450	1,2	7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d eau	0	0,0	3	0,0	100
Construction	185	0,5	229	0,6	55
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	16 873	46,7	1 804	5,0	10
Hôtels et restaurants	3 939	10,9	269	0,7	6
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	1 681	4,6	263	0,7	14
Activités financières	2	0,0	75	0,2	97
Immobilier, locations et services aux entreprises	472	1,3	394	1,1	45
Éducation	57	0,2	202	0,6	78
Activités de santé et d'action sociale	57	0,2	82	0,2	59
Activités à caractère collectif ou personnel	2 877	8,0	160	0,4	5
Egrenage de coton	0	0,0	3	0,0	100
ND	49	0,1	9	0,0	16
Total	**32 183**	**89,0**	**3 986**	**11,0**	**11**

Source: INSD, RIC VI

[2] Il convient de rappeler que le champ de couverture dans les villes retenues pour la tenue de l'opération s'intéresse aux **entreprises ayant des locaux fixes et n'exerçant pas dans le secteur primaire**

[3] Rapport du nombre d'entreprises formelles d'une branche donnée sur le nombre total d'entreprises exerçant dans la branche d'activité.

Parmi les entreprises formelles recensées, la branche d'activité commerce est la plus représentée (45%). Cela s'explique par le nombre élevé d'entreprises de la branche. , Le taux de formalité est seulement de 10,0% pour cette l'activité commerciale. Par contre, les entreprises exerçant dans les activités extractives, financières, de production et de distribution d'eau, d'électricité et de gaz ont une forte tendance à l'immatriculation. Ce sont des secteurs stratégiques pour l'économie généralement bien constitués et la réglementation en place permet de les suivre. Par contre celles exerçant dans les activités de fabrication, les hôtels et restaurants et celles à caractère collectif ou personnel sont très peu immatriculées comme le présente le tableau 5.

Par ailleurs, parmi les entreprises qui ont rempli les formalités d'immatriculation, il ressort que le Tribunal de grande instance[4] est l'administration auprès de laquelle on relève le plus d'enregistrements des entreprises. En effet, près de 10,0% des entreprises ont déclaré disposer d'un numéro RCCM contre respectivement 7,3% et 5,6% pour le numéro IFU et le numéro CNSS. La figure 3 ci-dessous donne la répartition des entreprises enregistrées officiellement auprès de l'administration suivant la possession des différents actes d'immatriculation[5] :

Figure 3: Effectifs des entreprises suivant le type d'immatriculation

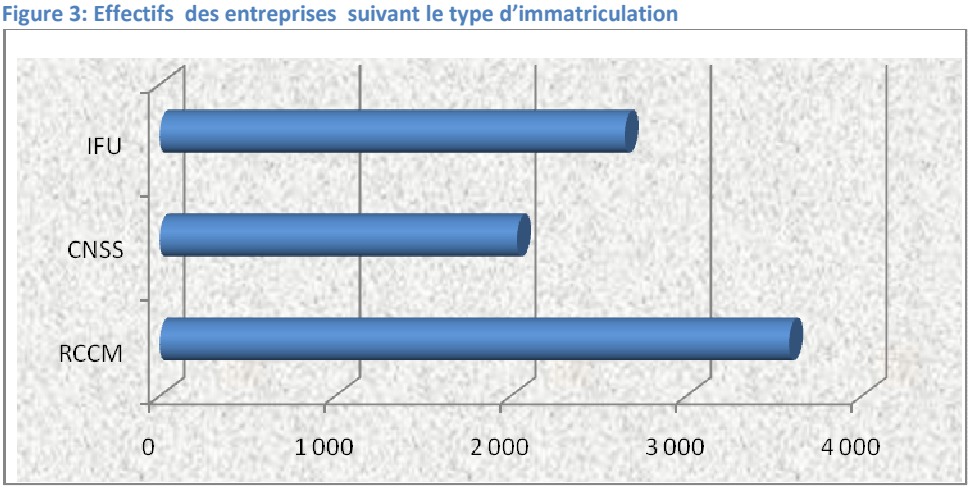

Source: INSD, RIC VI

2 Situation par localité

Au Burkina Faso, très peu d'entreprises remplissent les formalités d'immatriculation (RCCM, IFU, CNSS). Cela pourrait s'expliquer par la méconnaissance des procédures et des avantages associés.

Le taux d'inscription au RCCM est de l'ordre de 9,9%. A Ouagadougou, les entreprises inscrites au registre du commerce sont au nombre de 2 543 soit 12,0% des entreprises de la ville alors qu'à Bobo Dioulasso, seulement 503, soit 6,7% sont inscrites au RCCM.

[4] Le RCCM est délivré aujourd'hui de façon autonome par une nouvelles instance, le Tribunal Commercial

[5] Certaines entreprises possèdent plus d'un acte d'immatriculation mais ici l'accent est mis sur le nombre d'entreprises possédant ladite immatriculation.

Au niveau de numéro IFU, les entreprises sont encore moins immatriculées. Le taux d'inscription est de l'ordre de 7,3%. A Ouagadougou, l'incitation à posséder un numéro IFU est faible (seulement 10%). A Bobo Dioulasso, le constat est bien moins reluisant (seulement 3,5%). Par ailleurs, très peu d'entreprises sont inscrites à la CNSS (seulement 5,6%), dénotant ainsi de la précarité des emplois créés.

Au total, 98,5% des entreprises ont commencé à exercer avant la date de création officielle (cf. annexe tableau 20), c'est-à-dire avant la date d'immatriculation ; ce qui dénote d'une transition de l'informel au formel comme parcourt des entreprises.

Tableau 6: Répartition des entreprises par localités et le type d'immatriculation

Localité	Effectif	RCCM	%RCCM	CNSS	%CNSS	IFU	%IFU
Banfora	906	33	0,1	15	0,0	19	0,1
Bittou	197	1	0,0	1	0,0	1	0,0
Bobo Dioulasso	7 473	503	6,7	241	3,2	262	3,5
Dafra	2 416	177	0,5	85	0,2	100	0,3
Do	1 999	85	0,2	44	0,1	28	0,1
Konsa	3 058	241	0,7	112	0,3	134	0,4
Dédougou	328	54	0,1	27	0,1	31	0,1
Dori	105	32	0,1	12	0,0	15	0,0
Fada	570	53	0,1	23	0,1	31	0,1
Gaoua	437	41	0,1	16	0,0	17	0,0
Kantchari	133	8	0,0	2	0,0	4	0,0
Kaya	469	50	0,1	16	0,0	31	0,1
Koudougou	923	53	0,1	40	0,1	43	0,1
Koupela	257	23	0,1	4	0,0	8	0,0
Manga	129	12	0,0	2	0,0	8	0,0
Niangoloko	402	12	0,0	2	0,0	5	0,0
Orodara	268	15	0,0	7	0,0	7	0,0
Ouagadougou	21 072	2 543	12,1	1 558	7,4	2 077	9,9
Baskuy	8 641	1 538	4,3	895	2,5	1 257	3,5
Bogodogo	3 890	417	1,2	313	0,9	380	1,1
Boulmiougou	4 225	245	0,7	133	0,4	186	0,5
Nongremassom	2 961	289	0,8	191	0,5	215	0,6
Signoghin	1 355	54	0,1	26	0,1	39	0,1
Ouahigouya	967	47	0,1	26	0,1	35	0,1
Po	225	13	0,0	6	0,0	5	0,0
Pouytenga	302	33	0,1	5	0,0	15	0,0
Tenkodogo	296	32	0,1	12	0,0	21	0,1
Yako	249	6	0,0	4	0,0	3	0,0
Ziniaré	253	17	0,0	11	0,0	8	0,0
Zorgho	208	5	0,0	6	0,0	3	0,0
Total	**36 169**	**3 586**	**9,9**	**2 036**	**5,6**	**2 649**	**7,3**

Source: INSD, RIC VI

3 Situation des entreprises par domaine d'activité

Les entreprises commerciales, les BTP, les banques et les entreprises industrielles constituent plus de 70,0% des entreprises recensées. Plus de la moitié des entreprises se retrouvent dans le commerce. Ouagadougou compte à elle seule plus de la moitié des entreprises commerciales (57,2%) et Bobo Dioulasso environ 20,0%. Ouahigouya, Koudougou et Banfora sont les principales villes secondaires d'activités commerciales. On dénombre très peu d'entreprises exerçant dans les BTP et elles sont essentiellement situées à Ouagadougou (73,8%). Il est à noter que le poids des entreprises exerçant l'activité de commerce est sous estimé dans cette opération du fait de l'exclusion des marchés. Des collectes administratives auprès des collectivités locales (mairies), gestionnaires des marchés, devraient permettre de mieux estimer ce poids. En guise d'exemple, le nombre de commerçants occupant les marchés construits de la Commune de Ouagadougou était de 10 430 au 30 septembre 2009 selon les chiffres officiels de la régie autonome de gestion des équipements marchands (RAGEM)

4 Situation des entreprises par rapport au type de comptabilité

La plupart des entreprises (environ trois quarts) des entreprises recensées ne tiennent aucune comptabilité. Cette situation traduit manifestement le caractère informel de l'économie. Seulement 4,0% des entreprises dénombrées, ont déclaré produire des documents comptables conformément au plan comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) dont le Burkina Faso est membre.

Par ailleurs, il existe des entreprises qui présentent des caractéristiques intermédiaires vis-à-vis de la tenue des comptes. En effet, un cinquième des entreprises ont déclaré tenir des comptes dans des cahiers de dépenses et de recettes. Enfin, les entreprises élaborant des comptes suivant d'autres plans comptables constituent moins de 1,0% des entreprises recensées.

Figure 4:répartition des entreprises suivant le type de comptabilité

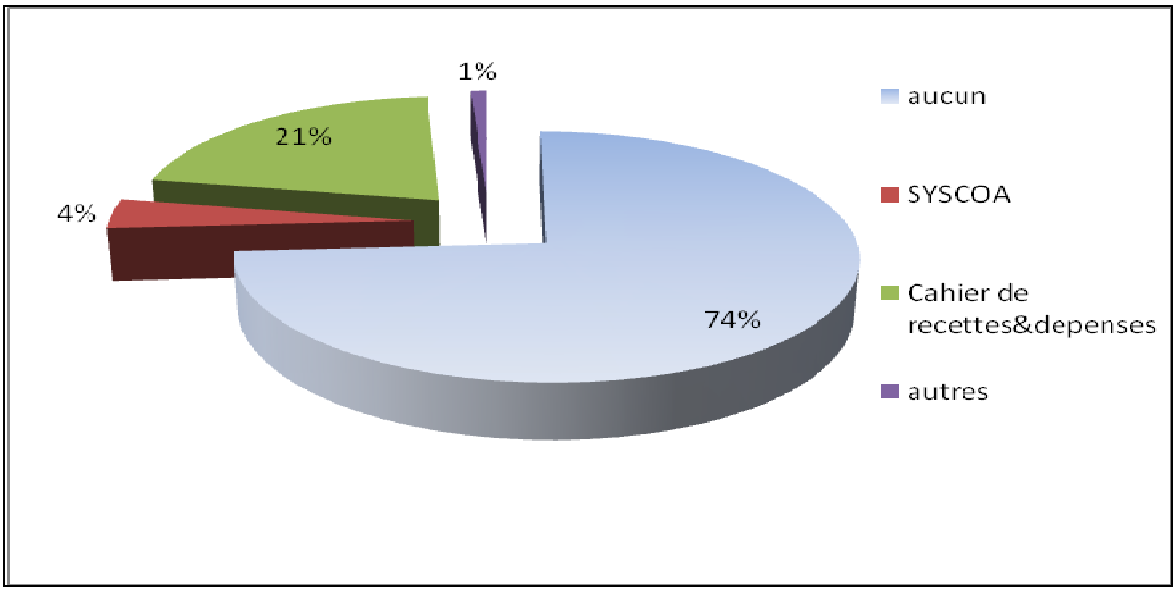

Source: INSD, RIC VI

CHAPITRE IV : POIDS ECONOMIQUE DES ENTREPRISES

L'un des objectifs majeurs du RIC VI était de connaître le poids économique des entreprises par branche et suivant les localités. Cependant, plusieurs entreprises n'ont pas fourni leur chiffre d'affaires réalisé pour le compte de l'année 2007. Cette partie donne un aperçu de ce poids en tenant compte des entreprises qui ont pu renseigner les informations recherchées et les analyses portent sur le chiffre d'affaires moyen dégagé par les entreprises.

Ainsi, il ressort que les branches les plus performantes sont respectivement les activités de fabrication, les activités extractives, les activités financières, les activités de construction et les activités immobilières. Le chiffre d'affaire moyen de la branche commerce est largement en dessous des branches sus citées et pourrait s'expliquer par la présence de nombreuses petites unités, opérant en grande majorité dans le secteur informel. Il ne vaut en effet qu'environ 45 millions FCFA par entreprise commerciale contre 11 milliards FCFA pour l'égrenage de coton, 1,5 milliard FCFA pour l'extraction, 1,5 milliard pour les entreprises financières, etc. La branche production et distribution d'eau d'électricité et de gaz enregistre un chiffre d'affaire moyen d'environ 105 milliards FCFA.

Tableau 7: chiffre d'affaire réalisée en moyenne par branche en 2007 (en milliers de FCFA)

	Médiane	Moyenne	Moyenne dans le formel
Activités extractives	576 296	1 566 901	1 566 901
Activités de fabrication	1 000	35 205	388 066
Egrenage de coton	11 094 973	11 094 973	11 094 973
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	74 813 000	104 529 230	104 529 230
Construction	14 500	378 528	608 714
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles	2 500	45 321	327 242
Hôtels et restaurants	3 200	11 668	66 025
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	1 248	38 760	249 710
Activités financières	335 000	1 471 108	1 471 108
Immobilier, locations et services aux entreprises	3 251	109 069	203 380
Éducation	14 515	86 804	104 317
Activités de santé et d'action sociale	8 030	83 400	110 205
Activités à caractère collectif ou personnel	800	26 490	464 984
ND	558890	2 327 743	2 739 568
Ensemble	**1 800**	**67 687**	**447 242**

Source: INSD, RIC VI

En tenant compte cette fois de la productivité des entreprises opérant dans le secteur formel en termes de réalisation de chiffre d'affaires, il ressort que d'une manière générale les performances des entreprises augmentent considérablement. Les bonnes pratiques en matière d'organisation, de gestion entre autres, pourraient expliquer les meilleurs résultats enregistrés dans le secteur formel par rapport au secteur informel. Le processus de formalisation des entreprises entrepris à travers les activités des CEFORES est donc à encourager pour améliorer la compétitivité des entreprises.

Enfin, les branches activités de fabrication, commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques, transports et activités auxiliaires de transport et communications et activités à caractère collectif ou personnel enregistrent des nombres relativement importants d'entreprises ayant réalisé des chiffres d'affaires assez faibles. En effet, au regard de la médiane des chiffres d'affaires, il ressort par exemple que la moitié des entreprises de la branche activité à caractère collectif ou personnel a réalisé un chiffre d'affaires annuel de moins de 800 000 FCFA en 2007. Les entreprises, généralement modestes, de coiffure, de soins de beauté, de blanchisserie notamment appartiennent à cette branche d'activité.

CHAPITRE V: EMPLOIS DANS LES ENTREPRISES

L'un des atouts majeurs des entreprises est leur potentiel de création d'emplois au profit de la population active. Un corollaire de cet avantage est la contribution significative attendue à l'améliorer les indicateurs d'emploi et de niveau de vie tels que le taux de chômage et le taux de pauvreté. Cette partie aborde la structure des emplois dans les entreprises selon la permanence et la nationalité des employés et également suivant la ville et la branche d'activité de l'entreprise. Au cours de l'opération, environ cent vingt mille emplois dans les entreprises des villes ont été dénombrés et ventilés selon le genre, la sécurité dans l'emploi et la nationalité. On remarque que les deux tiers des emplois pourvus par les entreprises concernent la seule ville de Ouagadougou, avec environ un tiers pour la seule commune de Baskuy. Vient ensuite la ville de Bobo Dioulasso avec 18,3% des emplois créés par l'ensemble des entreprises recensées. Excepté ces deux villes qui totalisent plus de 80,0% des emplois pourvus par les entreprises, les autres localités n'ont que des contributions marginales n'excédant pas 2,0%.

1 Emploi et genre

Sur 4 employés considérés, 3 sont des hommes. En effet, 76,9% des employés des entreprises sont de sexe masculin, contre seulement 23,1% de femmes. En considérant les villes, on constate que les chiffres sont assez similaires quant à la répartition des employés selon le sexe.

Tableau 8: répartition des emplois dans les entreprises par ville selon le genre

Villes	Femmes		Hommes		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Banfora	617	29,7	1 462	70,3	2 079
Bittou	133	28,8	329	71,2	462
Bobo Dioulasso	4 850	22,2	16 953	77,8	21 803
Dafra	1 536	23,2	5 076	76,8	6 612
Do	1 511	28,0	3 892	72,0	5 403
Konsa	1 803	18,4	7 985	81,6	9 788
Dédougou	262	28,1	670	71,9	932
Dori	88	20,3	345	79,7	433
Fada	566	30,2	1 308	69,8	1 874
Gaoua	340	33,5	675	66,5	1 015
Kantchari	61	20,3	240	79,7	301
Kaya	145	15,1	816	84,9	961
Koudougou	575	24,5	1 774	75,5	2 349
Koupela	137	31,6	296	68,4	433
Manga	83	23,2	274	76,8	357
Niangoloko	167	18,3	747	81,7	914
Orodara	192	21,8	688	78,2	880

Villes	Femmes		Hommes		Total
Ouagadougou	18 101	23,0	60 753	77,0	78 854
Baskuy	8 506	21,8	30 519	78,2	39 025
Bogodogo	3 739	25,6	10 883	74,4	14 622
Boulmiougou	2 373	24,1	7 463	75,9	9 836
Nongremassom	2 561	21,4	9 428	78,6	11 989
Signoghin	922	27,3	2 460	72,7	3 382
Ouahigouya	540	23,0	1 811	77,0	2 351
Po	153	27,0	414	73,0	567
Pouytenga	98	12,4	690	87,6	788
Tenkodogo	164	28,7	407	71,3	571
Yako	101	18,5	445	81,5	546
Ziniaré	102	23,9	324	76,1	426
Zorgho	79	30,2	183	69,8	262
Ensemble	27 554	23,1	91 604	76,9	119 158

Source: INSD, RIC VI

2 Stabilité dans l'emploi

Globalement, les emplois permanents sont plus nombreux que les non permanents. En effet, sur les 119 158 recensés 99 359 sont permanents (soit 83,4%). Des localités comme Kantchari, Bittou, Pouytenga, Ouahigouya et Manga ont les plus fortes proportions d'emplois permanents dans les entreprises qui y sont implantées (au moins 90,0%), cela pourrait toutefois se justifier par les tailles très petites des entreprises de ces localités.

Tableau 9: répartition des emplois par ville selon le degré de sécurité

Villes	Permanents		Temporaires	
	Effectif	%	Effectif	%
Banfora	2 019	97,1	60	2,9
Bittou	447	96,8	15	3,2
Bobo Dioulasso	17 364	79,6	4 439	20,4
Dafra	4 294	64,9	2 318	35,1
Do	4 565	84,5	838	15,5
Konsa	8 505	86,9	1 283	13,1
Dédougou	835	89,6	97	10,4
Dori	389	89,8	44	10,2
Fada	1 802	96,2	72	3,8
Gaoua	941	92,7	74	7,3
Kantchari	298	99,0	3	1,0
Kaya	828	86,2	133	13,8
Koudougou	1 820	77,5	529	22,5
Koupela	329	76,0	104	24,0
Manga	324	90,8	33	9,2
Niangoloko	636	69,6	278	30,4
Orodara	535	60,8	345	39,2
Ouagadougou	65 703	83,3	13 151	16,7
Baskuy	31 735	81,3	7 290	18,7
Bogodogo	12 621	86,3	2 001	13,7
Boulmiougou	7 862	79,9	1 974	20,1

Villes	Permanents		Temporaires	
Nongremassom	10 728	89,5	1 261	10,5
Signoghin	2 757	81,5	625	18,5
Ouahigouya	2 210	94,0	141	6,0
Po	473	83,4	94	16,6
Pouytenga	774	98,2	14	1,8
Tenkodogo	523	91,6	48	8,4
Yako	512	93,8	34	6,2
Ziniaré	381	89,4	45	10,6
Zorgho	216	82,4	46	17,6
Ensemble	**99 359**	**83,4**	**19 799**	**16,6**

Source: INSD, RIC VI

3 Emploi et nationalité

La quasi-totalité des employés sont des nationaux (98,3%)., Cette structure des emplois au plan national s'observe également dans les localités. En effet, la proportion des employés non nationaux est relativement faible et vaut respectivement 2,2% pour la ville de Ouagadougou, 1,9% pour la ville de Pouytenga, 3% pour la ville frontalière de Kantchari.

Tableau 10 : Répartition des employés des entreprises selon la ville et la nationalité

Villes	Nationaux		Non nationaux	
	Effectif	%	Effectif	%
Banfora	2 067	99,4	12	0,6
Bittou	460	99,6	2	0,4
Bobo Dioulasso	21 636	99,2	167	0,8
Dafra	6 568	99,3	44	0,7
Do	5 353	99,1	50	0,9
Konsa	9 715	99,3	73	0,7
Dédougou	928	99,6	4	0,4
Dori	433	100	-	0
Fada	1 844	98,4	30	1,6
Gaoua	1 015	100	-	0
Kantchari	292	97	9	3
Kaya	951	99	10	1
Koudougou	2 344	99,8	5	0,2
Koupela	432	99,8	1	0,2
Manga	356	99,7	1	0,3
Niangoloko	907	99,2	7	0,8
Orodara	871	99	9	1
Ouagadougou	77 104	97,8	1 750	2,2
Baskuy	37 947	97,2	1 078	2,8
Bogodogo	14 393	98,4	229	1,6
Boulmiougou	9 696	98,6	140	1,4
Nongremassom	11 711	97,7	278	2,3
Signoghin	3 357	99,3	25	0,7
Ouahigouya	2 323	98,8	28	1,2
Po	565	99,6	2	0,4

Villes	Nationaux		Non nationaux	
Pouytenga	773	98,1	15	1,9
Tenkodogo	561	98,2	10	1,8
Yako	540	98,9	6	1,1
Ziniaré	426	100	-	0
Zorgho	262	100	-	0
Ensemble	**117 090**	**98,3**	**2 068**	**1,7**

Source: INSD, RIC VI

4 Emploi et secteur d'activité

4.1 Emploi, secteur d'activité et genre

Globalement, seulement 23,1% des employés dans les entreprises sont des femmes. Mais, cette proportion est différente lorsqu'on considère la répartition des emplois selon les secteurs d'activités. En effet, certains secteurs d'activité présentent une proportion de femmes employées largement supérieure à la moyenne nationale. Il s'agit notamment des activités suivantes : La branche « Transports, activités des auxiliaires de transport et communication » a une proportion de femmes de 49,8%, justifiée principalement par la forte présence des femmes dans le secteur de la communication (télé centres notamment). Il en est de même des branches « Activités à caractère collectif ou personnel » incluant notamment les salons de coiffure et de soins de beauté (48,2%), « Activités financières » (43%), « Hôtels et restaurants » comprenant entre autres les bars et les débits de boisson (42,3%).

Tableau 11: répartition des emplois selon la branche d'activité et le genre

BRANCHE	Femmes		Hommes	
	Effectif	%	Effectif	%
Activités extractives	365	10,9	2 978	89,1
Activités de fabrication	4 568	17,7	21 179	82,3
Construction	872	12,3	6 223	87,7
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	6 001	14,6	34 966	85,4
Hôtels et restaurants	5 735	42,3	7 818	57,7
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	2 611	49,8	2 634	50,2
Activités financières	759	43,0	1 005	57,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	1 418	18,9	6 090	81,1
Éducation	1 249	24,9	3 762	75,1
Activités de santé et d action sociale	441	38,1	715	61,9
Activités à caractère collectif ou personnel	3 464	48,2	3 719	51,8
Egrenage de coton	19	5,3	339	94,7
ND	52	22,8	176	77,2
Ensemble	**27 554**	**23,1**	**91 604**	**76,9**

Source: INSD, RIC VI

En revanche, certaines activités semblent être le domaine privilégié des hommes. C'est le cas des activités de construction réputées être des activités plutôt réservées aux hommes, où seulement 12,3% des emplois pourvus sont occupés par des femmes.

4.2 Emploi, secteur d'activité et stabilité dans l'activité

La proportion des emplois permanents assez élevée au niveau national (83,4%) se reflète dans les différentes branches d'activités à l'exception des branches construction (59,2%), éducation (51,0%) et égrenage de coton (35%). En effet, les entreprises de bâtiments et de travaux publics embauchent des journaliers ou des contractuels selon les chantiers à exécuter. Il en ait de même de l'éducation où une proportion importante des enseignants sont des vacataires. La saisonnalité des activités d'égrenage de coton également justifie la présence de la branche concernée dans ce groupe.

Tableau 12:répartition des emplois selon la permanence par branche

BRANCHE	Permanent		Temporaires	
	Effectif	%	Effectif	%
Activités extractives	3 009	90,0	334	10,0
Activités de fabrication	20 882	81,1	4 865	18,9
Construction	4 203	59,2	2 892	40,8
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d'articles	37 581	91,7	3 386	8,3
Hôtels et restaurants	12 058	89,0	1 495	11,0
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	4 725	90,1	520	9,9
Activités financières	1 622	92,0	142	8,0
Immobilier, locations et services aux entreprises	5 231	69,7	2 277	30,3
Éducation	2 555	51,0	2 456	49,0
Activités de santé et d'action sociale	843	72,9	313	27,1
Activités à caractère collectif ou personnel	6 331	88,1	852	11,9
Egrenage de coton	127	35,5	231	64,5
ND	192	84,2	36	15,8
Ensemble	**99 359**	**83,4**	**19 799**	**16,6**

Source: INSD, RIC VI

4.3 Emploi, secteur d'activité et nationalité

Certaines activités enregistrent une proportion de non nationaux bien au dessus de la moyenne globale (1,7%). On peut citer entre autres, la branche « Activités extractives » avec une proportion d'employés étrangers (5,4%), les hôtels et restaurants (4,6%) et l'éducation (4,2%). Les emplois dans bien d'autres secteurs sont quasi exclusivement constitués de nationaux. Il s'agit notamment de la branche « activités de fabrication », avec les entreprises industrielles (98,8%), Transports, activités des auxiliaires de transport et communication (99,3%), Construction (98,7%), Commerce et réparation de véhicules automobiles et d'articles (99,2%), Activités financières (98,9%).

Tableau 13: Répartition des entreprises selon la branche d'activité et la nationalité

BRANCHE	Nationaux		Non Nationaux	
	Effectif	%	Effectif	%
Activités extractives	3 163	94,6	180	5,4
Activités de fabrication	25 450	98,8	297	1,2
Construction	7 005	98,7	90	1,3
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	40 643	99,2	324	0,8
Hôtels et restaurants	12 926	95,4	627	4,6
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	5 207	99,3	38	0,7
Activités financières	1 744	98,9	20	1,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	7 421	98,8	87	1,2
Éducation	4 799	95,8	212	4,2
Activités de santé et d'action sociale	1 135	98,2	21	1,8
Activités à caractère collectif ou personnel	7 015	97,7	168	2,3
Egrenage de coton	356	99,4	2	0,6
ND	226	99,1	2	0,9
Ensemble	**117 090**	**98,3**	**2 068**	**1,7**

Source: INSD, RIC VI

CHAPITRE VI ENTREPRISES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMUNICATION

Le repérage des entreprises est une condition préalable pour toute investigation statistique ou de contact d'affaires. Ce repérage revêt plusieurs dimensions dont la localisation physique, l'existence de d'adresse électronique, l'existence de numéro téléphonique fonctionnel. Cette partie s'intéresse notamment aux éléments de localisation que constituent la boite postale et les coordonnées électroniques ou téléphoniques.

1 Boite postale

A l'issue du recensement, seulement 13,0% des entreprises (4 786) possèdent une boîte postale. Ce taux, relativement faible pourrait s'expliquer par l'importance de la composante informelle de l'économie burkinabé. Seules les villes comme Bobo Dioulasso, Dori, , Kaya, Koudougou et Ouagadougou ont une proportion d'entreprises possédant une boite postale supérieur à 9,0%. Ouagadougou enregistre une proportion de 16,4% tandis qu'à Bobo Dioulasso, cette proportion vaut 9,7%.

Tableau 14: Répartition des entreprises par villes selon la possession d'une adresse postale

Ville	Effectif	Proportion (%)
Banfora	44	4,9
Bobo Dioulasso	723	9,7
Dafra	208	8,6
Do	168	8,4
Konsa	347	11,3
Dédougou	49	14,9
Dori	20	19
Fada	44	7,7
Gaoua	26	5,9
Kantchari	5	3,8
Kaya	59	12,6
Koudougou	115	12,5
Koupela	23	8,9
Manga	13	10,1
Niangoloko	12	3
Orodara	13	4,9
Ouagadougou	3 450	16,4
Baskuy	2 155	24,9
Bogodogo	535	13,8
Boulmiougou	347	8,2
Nongremassom	336	11,3
Signoghin	77	5,7
Ouahigouya	59	6,1
Po	21	9,3
Pouytenga	34	11,3
Tenkodogo	29	9,8
Yako	6	2,4

Ville	Effectif	Proportion (%)
Ziniaré	17	6,7
Zorgho	10	4,8
Ensemble	**4 772**	**13,2**

Source: INSD, RIC VI

2 Communications électroniques

La possession des coordonnées électroniques, grâce à l'avènement de la téléphonie mobile et à l'Internet, est une opportunité offerte aux entreprises pour se rendre plus visibles et accessibles par les clients et partenaires. Les Technologies de l'information et de la communication offrent l'opportunité de réduire également les coûts de communication de l'entreprise et partant une amélioration de ses performances économiques.

2.1 Téléphone (fixe ou mobile)

On note que 85,7% des entreprises recensées disposent d'un téléphone fixe ou mobile, mais cela ne signifie pas que c'est effectivement des contacts exclusifs de l'entreprise. En effet, avec le poids important de l'informel, ces contacts se confondent souvent avec le téléphone privé du promoteur. L'avènement de la téléphonie mobile et son développement exponentiel dans la société burkinabè a donc permis aux entrepreneurs de disposer d'un moyen de communication pour la gestion de leurs affaires.

Par ailleurs, une analyse plus détaillée laisse entrevoir que le constat de l'utilisation du téléphone mobile est valable pour toutes les villes. En effet, la proportion des entreprises qui possèdent un numéro de téléphone est supérieure à 70,0% environ. Par ailleurs, il existe une relative inégalité spatiale entre les villes en termes de possession d'un contact téléphonique. On note ainsi une proportion de 87,9% pour la ville de Ouagadougou et 69,8% pour la ville de Dédougou.

Tableau 15: Possession d'un numéro de téléphone par ville

Ville	Effectif	Proportion(%)
Banfora.	708	78,1
Bittou	154	78,2
Bobo Dioulasso	6 050	81,0
Dafra	2 132	88,2
Do	1 643	82,2
Konsa	2 275	74,4
Dédougou	229	69,8
Dori	88	83,8
Fada	492	86,3
Gaoua	352	80,5
Kantchari	111	83,5
Kaya	400	85,3
Koudougou	817	88,5
Koupela	244	94,9
Manga	102	79,1

Ville	Effectif	Proportion(%)
Niangoloko	345	85,8
Orodara	250	93,3
Ouagadougou	18 526	87,9
Baskuy	7 933	91,8
Bogodogo	3 191	82,0
Boulmiougou	3 605	85,3
Nongremassom	2 582	87,2
Signoghin	1 215	89,7
Ouahigouya	800	82,7
Po	182	80,9
Pouytenga	278	92,1
Tenkodogo	265	89,5
Yako	210	84,3
Ziniaré	215	85,0
Zorgho	191	91,8
Ensemble	31 009	85,7

Source: INSD, RIC VI

2.2 Autres moyens de communication électronique

Très peu d'entreprises disposent d'un fax (2,6%)…

Un **télécopieur** ou téléfax, est un appareil électronique qui convertit l'image de documents en impulsions électriques pour les transmettre à un destinataire.

Contrairement au téléphone, le télécopieur est un outil beaucoup moins vulgarisé. En effet, seulement 2,6% des entreprises recensées utilisent ce moyen de communication. Cette faible utilisation pourrait s'expliquer par le coût et/ou l'offre limitée.

… d'une adresse email (4,5%)

Seulement 4,5% des entreprises possèdent une adresse email en rapport avec l'exercice de leurs activités. La prédominance du secteur informel dans le tissu économique pourrait expliquer la faible proportion que représentent ces entreprises (Toutefois, certaines villes importantes comme Ouagadougou (6,1%), Koudougou (4,8%) enregistrent un taux qui se situe au delà de la moyenne nationale. Les villes frontalières comme Niangoloko, Bittou et Kantchari enregistrent les plus faibles taux (moins de 1,0%). Cela pourrait s'expliquer par l'éloignement de ces villes des grands centres urbains pour avoir aisément accès à la connexion Internet. L'utilisation de l'Internet dans les entreprises burkinabè se trouve donc très limitée. Des efforts sont donc à consentir pour garantir un accès plus accru à cet outil de communication.

Tableau 16: possession de fax, email, site web par villes.

	Fax		Email		Site Web	
Ville	Effectif	Proportion(%)	Effectif	Proportion(%)	Effectif	Proportion(%)
Banfora	8	0,9	8	0,9	4	0,4
Bittou	1	0,5	1	0,5	0	0,0
Bobo Dioulasso	83	1,1	209	2,8	36	0,5
Dafra	19	0,8	78	3,2	12	0,5
Do	3	0,2	33	1,7	1	0,1
Konsa	61	2,0	98	3,2	23	0,8
Dédougou	8	2,4	4	1,2	1	0,3
Dori	7	6,7	10	9,5	6	5,7
Fada	2	0,4	10	1,8	3	0,5
Gaoua	3	0,7	14	3,2	0	0,0
Kantchari	1	0,8	0	0,0	0	0,0
Kaya	3	0,6	8	1,7	1	0,2
Koudougou	11	1,2	44	4,8	8	0,9
Koupela	2	0,8	2	0,8	0	0,0
Manga	1	0,8	4	3,1	1	0,8
Niangoloko	4	1,0	0	0,0	0	0,0
Orodara	1	0,4	4	1,5	2	0,7
Ouagadougou	748	3,5	1 279	6,1	292	1,4
Baskuy	465	5,4	726	8,4	161	1,9
Bogodogo	144	3,7	236	6,1	55	1,4
Boulmiougou	43	1,0	125	3,0	18	0,4
Nongremassom	91	3,1	157	5,3	55	1,9
Signoghin	5	0,4	35	2,6	3	0,2
Ouahigouya	42	4,3	15	1,6	3	0,3
Po	2	0,9	3	1,3	0	0,0
Pouytenga	4	1,3	4	1,3	0	0,0
Tenkodogo	3	1,0	5	1,7	1	0,3
Yako	7	2,8	2	0,8	1	0,4
Ziniaré	1	0,4	6	2,4	1	0,4
Zorgho	2	1,0	3	1,4	2	1,0
Ensemble	944	2,6	1 635	4,5	362	1,0

Source: INSD, RIC VI

… et d'un site Internet (1,0%)

Au total, 362 entreprises disposent d'un site internet (1,0%) à travers lequel bien des activités peuvent être menées sur le plan marketing. Parmi ces entreprises, 328 sont situées dans les capitales économique et politique du Burkina Faso, soit une proportion de 90% des entreprises disposant d'un site web .Les coûts de création, de gestion et de maintenance des sites Internet sont autant de facteurs qui pourraient expliquer la faible possession d'un site internet par les entreprises.

3 Utilisation de l'Informatique

Cette partie s'intéresse à l'usage effectif des ordinateurs et de l'Internet par les entreprises pour leurs besoins professionnels. Si un nombre très faible d'entreprises disposent d'un site internet, la situation est moins critique lorsqu'il s'agit de l'usage effectif des technologies de l'information et de la communication. En effet 2 842 entreprises, soit une proportion de 7,9% ont déclaré utiliser un ordinateur dans le cadre de l'exercice de leurs activités. Cette proportion est due principalement à l'influence des entreprises situées dans les chefs lieu de région en particulier Ouagadougou (10,5%). La plus forte proportion est observée au niveau de la commune de Baskuy à Ouagadougou avec un taux d'utilisation des ordinateurs de l'ordre de 14,9% pour leurs travaux de production.

Concernant l'usage effectif de l'Internet par les entreprises, il ressort que seulement 1 494 entreprises, soit une proportion de 4,1% au niveau national l'utilise. Une analyse au niveau des villes montre que dans la capitale Ouagadougou, environ 5,6% des entreprises ont intégré internet dans leur fonctionnement.

Des efforts restent donc à fournir pour améliorer les proportions d'entreprises dont l'usage d'ordinateurs et/ou d'internet sont partie intégrante de leurs activités, afin de permettre aux entreprises de gagner en termes de célérité dans l'exécution de leurs tâches, toutes choses qui pourraient contribuer à accroitre leur performance.

Tableau 17: l'usage d'ordinateurs et d'Internet selon les villes

Ville	Ordinateur		Internet	
	Effectif	Proportion(%)	Effectif	Proportion(%)
Banfora	18	2	4	0,4
Bittou	1	0,5	1	0,5
Bobo Dioulasso	330	4,4	182	2,4
Dafra	109	4,5	65	2,7
Do	56	2,8	29	1,5
Konsa	165	5,4	88	2,9
Dédougou	26	7,9	10	3
Dori	12	11,4	8	7,6
Fada	24	4,2	5	0,9
Gaoua	20	4,6	12	2,7
Kantchari	1	0,8	0	0
Kaya	18	3,8	6	1,3
Koudougou	44	4,8	28	3
Koupela	10	3,9	3	1,2
Manga	7	5,4	3	2,3
Niangoloko	4	1	0	0
Orodara	7	2,6	3	1,1
Ouagadougou	2 211	10,5	1 188	5,6
Baskuy	1 286	14,9	699	8,1

Ville	Ordinateur		Internet	
Bogodogo	397	10,2	208	5,3
Boulmiougou	244	5,8	130	3,1
Nongremassom	220	7,4	128	4,3
Signoghin	64	4,7	23	1,7
Ouahigouya	49	5,1	13	1,3
Po	9	4	4	1,8
Pouytenga	10	3,3	7	2,3
Tenkodogo	13	4,4	6	2
Yako	2	0,8	0	0
Ziniaré	17	6,7	8	3,2
Zorgho	9	4,3	3	1,4
Ensemble	**2 842**	**7,9**	**1 494**	**4,1**

Source: INSD, RIC VI

L'analyse de l'usage de l'ordinateur et/ou d'Internet selon la branche d'activité révèle que les entreprises qui intègrent le plus l'utilisation d'ordinateurs dans leurs activités quotidiennes exercent principalement dans les branches d'activités suivantes : Extraction (100%), production et distribution d'électricité, d'eau et de gaz (100%) activités financières (98,7%), Education (64,9%), Immobilier, location de services aux entreprises (56,2%).Dans la branche des activités de fabrication, excepté les entreprises d'égrenage du coton et les grandes entreprises industrielles formelles, les autres (constituées de petites unités de production) œuvrent dans le domaine de l'agroalimentaire. Cela pourrait expliquer la faible proportion de 3,9% en ce qui concerne la possession d'ordinateur dans cette branche.

Tableau 18: usage de l'ordinateur et de l'internet par branches d'activité

BRANCHE	Ordinateur		Internet	
	Effectif	%	Effectif	%
Activités extractives	43	100,0	43	100,0
Activités de fabrication	253	3,9	166	2,6
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	3	100,0	3	100,0
Construction	201	48,6	85	20,5
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	966	5,2	486	2,6
Hôtels et restaurants	120	2,9	62	1,5
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	217	11,2	140	7,2
Activités financières	76	98,7	74	96,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	487	56,2	240	27,7
Éducation	168	64,9	73	28,2
Activités de santé et d'action sociale	59	42,4	38	27,3

BRANCHE	Ordinateur		Internet	
Activités à caractère collectif ou personnel	198	6,5	81	2,7
Egrenage de coton	3	100,0	3	100,0
ND	48	82,8	0	0,0
Ensemble	**2 842**	**7,9**	**1 494**	**4,1**

Source: INSD, RIC VI

Les mêmes constats faits ci-dessus pour l'utilisation d'ordinateurs sont valables pour l'utilisation d'Internet. En effet, les branches extraction (100%), production et distribution d'eau d'électricité et de gaz (100%) ainsi que la branche des activités financières (96,1%) sont celles où la quasi-totalité des entreprises utilisent au quotidien Internet pour effectuer des tâches. Le taux d'utilisation d'internet (4,1%) par les entreprises est due principalement à l'influence de secteurs d'activités tels que les activités de fabrication (2,6%), de commerce (2,6%), hôtels, bars et restaurants (1,5%).

Usage des TIC et Echanges avec l'extérieur…

Les entreprises qui n'échangent pas avec l'extérieur sont caractérisées par une faible utilisation des technologies de l'information et de la communication. En effet, seulement 6,0% de ces entreprises utilisent des ordinateurs pour leurs activités et 3,0% l'internet pour échanger avec les partenaires.

Par contre, les entreprises qui importent et exportent à la fois utilisent beaucoup plus les ordinateurs et Internet dans leurs activités. En effet, 73,0% de ces entreprises ont déclaré disposer d'ordinateurs qu'ils utilisent effectivement dans leur fonctionnement et 60,0% d'entre elles utilisent effectivement Internet.

Figure 5:Pourcentage des entreprises utilisant d'ordinateurs/Internet selon le type d'échange avec l'extérieur

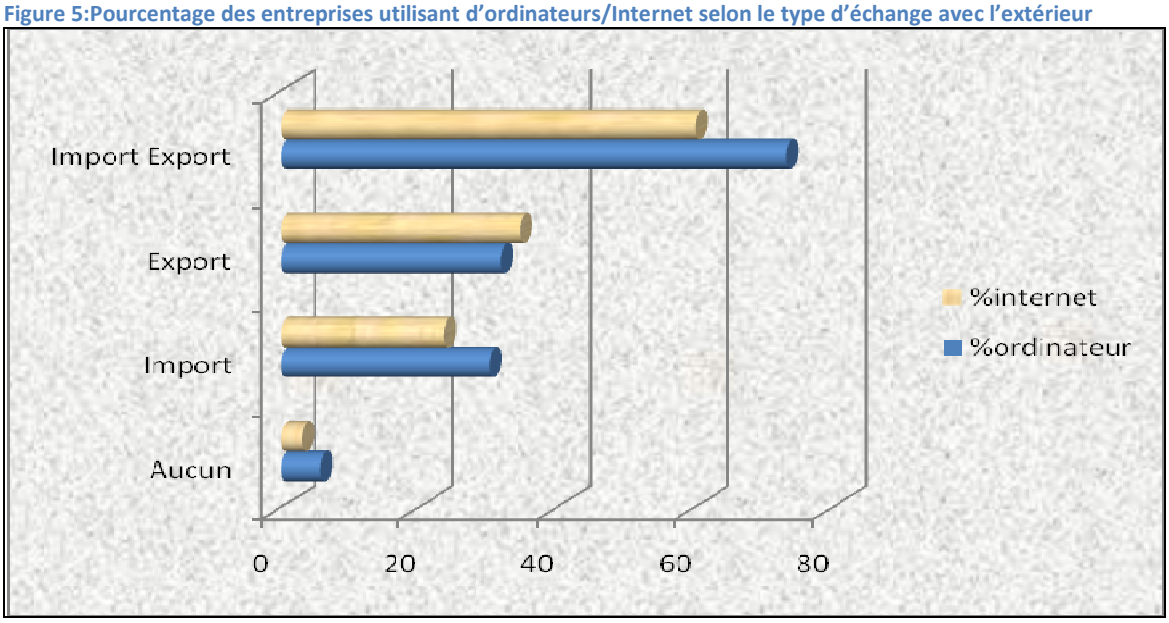

Source: INSD, RIC VI

Usage des TIC et taille des entreprises…

Plus le nombre d'employés est élevé dans une entreprise, plus elle a tendance à utiliser l'internet et l'ordinateur pour ses activités. En effet, 96,0% des entreprises de plus de 50 employés utilisent des ordinateurs. . Relativement à cet indicateur, la situation est la suivante pour les autres classes d'entreprises : 21-50 employés (79,0%), 11-20 employés (50,0%), 6-10 employés (24,2%), 3-5 employés (9 ,0%), moins de deux employés (0,2%). Cela montre que plus l'entreprise est de grande taille, plus elle fait recours à l'ordinateur pour son fonctionnement.

La même configuration se présente lorsqu'on considère l'utilisation d'internet par les entreprises, mais la proportion est globalement moindre. Plus de 50 employés (81,3%), 21-50 employés (52,0), 11-20 employés (30,2%), 6-10 employés (26,0%), 3-5 employés (9,0%), moins de deux employés (3,0%). D'une manière générale, les entreprises de grande taille sont plus enclines à utiliser la technologie de l'information et de la communication dans leurs activités, qu'il s'agisse des ordinateurs ou de l'internet.

Figure 6:répartition des entreprises selon l'usage des tics et l'effectif des employés

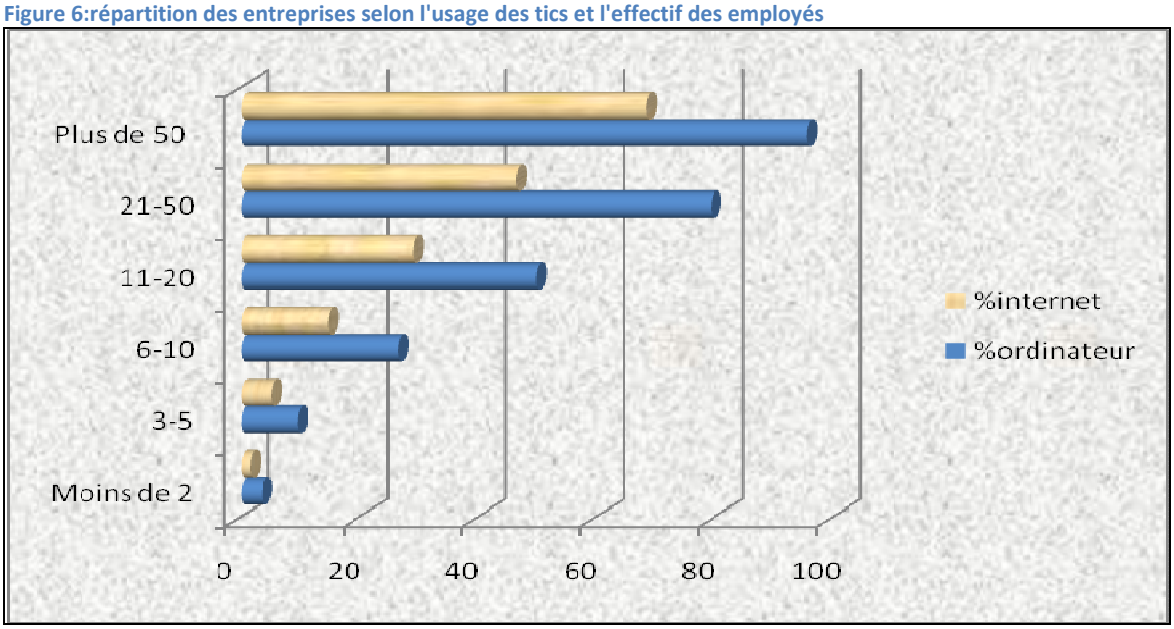

Source : RIC VI, 2009

Annexes

Tableau 19:Répartition des entreprises selon le début d'activité par rapport à la date de création légale

	avant	après	ensemble
Banfora	902	4	906
Bittou	197	0	197
Bobo Dioulasso	7 372	101	7 473
Dafra	2 377	39	2 416
Do	1 979	20	1 999
Konsa	3 016	42	3 058
Dédougou	325	3	328
Dori	103	2	105
Fada	566	4	570
Gaoua	430	7	437
Kantchari	133	0	133
Kaya	464	5	469
Koudougou	917	6	923
Koupela	255	2	257
Manga	126	3	129
Niangoloko	399	3	402
Orodara	265	3	268
Ouagadougou	20 694	378	21 072
Baskuy	8 408	233	8 641
Bogodogo	3 826	64	3 890
Boulmiougou	4 191	34	4 225
Nongremassom	2 930	31	2 961
Signoghin	1 339	16	1 355
Ouahigouya	962	5	967
Po	220	5	225
Pouytenga	300	2	302
Tenkodogo	294	2	296
Yako	247	2	249
Ziniaré	250	3	253
Zorgho	207	1	208
ensemble	35 628	541	36 169

Source: INSD, RIC VI

Tableau 20:répartition des entreprises selon la possession d'ordinateur/internet suivant le nombre d'employés

	nbre entrep	Ordinateur	internet	%ordinateur	%internet
Moins de 2	25 509	876	363	3,43	1,42
3-5	7 617	716	388	9,40	5,09
6-10	1 925	510	281	26,49	14,60
11-20	604	301	175	49,83	28,97
21-50	313	248	145	79,23	46,33
Plus de 50 employés	180	172	123	95,56	68,33
ND	21	19	19	90,48	90,48

Source: INSD, RIC VI

Tableau 21: répartition des entreprises selon les échanges et la possession d'ordinateur/internet

	ordinateur	internet	%ordinateur	%internet	nbre entrep
Aucun	1 940	985	5,67	2,88	34 195
Import	409	320	30,16	23,60	1 356
Export	33	36	31,73	34,62	104
Import Export	106	87	73,10	60,00	145
ND	354	66	95,93	17,89	369

Source: INSD, RIC VI

Tableau 22:répartition des entreprises suivant le type de comptabilité

	effectif	pourcentage
Aucun	26 467	73,2%
SYSCOA	1 404	3,9%
Cahier de recettes&dépenses	7 536	20,8%
Autres	366	1,0%
ND	396	1,1%

Source: INSD, RIC VI

Tableau 23: répartition des entreprises selon la taille et l'utilisation effective d'outil TIC

	Ordinateur		Internet	
Nombre d employés	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 2	876	3,4	363	1,4
3-5	716	9,4	388	5,1
6-10	510	26,5	281	14,6
11-20	301	49,8	175	29,0
21-50	248	79,2	145	46,3
Plus de 50 employés	172	95,6	123	68,3
ND	19	90,5	19	90,5
Ensemble	2 842	7,9	1 494	4,1

Source: INSD, RIC VI

Tableau 24: Répartition des entreprises selon le type d'actionnaire principal et l'activité principale de l'entreprise

branches d activité NAEMA	Type d actionnaire principal								Ensemble	
	Public burkinabé		Privé burkinabé		Etranger		ND			
	Nb	l %	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Activités extractives	0	0,0%	2	0,0%	5	0,0%	36	0,1%	43	0,1%
Activités de fabrication	13	0,0%	6 235	17,2%	167	0,5%	26	0,1%	6 441	17,8%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d eau	3	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,0%
Construction	2	0,0%	347	1,0%	13	0,0%	52	0,1%	414	1,1%
Commerce ; réparation de véhicules automobiles et d articles	29	0,1%	18 303	50,6%	289	0,8%	56	0,2%	18 677	51,6%
Hôtels et restaurants	15	0,0%	4 100	11,3%	86	0,2%	7	0,0%	4 208	11,6%
Transports, activités des auxiliaires de transport et commun	7	0,0%	1 874	5,2%	27	0,1%	36	0,1%	1 944	5,4%
Activités financières	1	0,0%	39	0,1%	10	0,0%	27	0,1%	77	0,2%
Immobilier, locations et services aux entreprises	3	0,0%	777	2,1%	26	0,1%	60	0,2%	866	2,4%
Éducation	5	0,0%	206	0,6%	10	0,0%	38	0,1%	259	0,7%
Activités de santé et d action sociale	1	0,0%	120	0,3%	11	0,0%	7	0,0%	139	0,4%
Activités à caractère collectif ou personnel	6	0,0%	2 834	7,8%	184	0,5%	13	0,0%	3 037	8,4%
Egrenage de coton	0	0,0%	1	0,0%	0	0,0%	2	0,0%	3	0,0%
ND	0	0,0%	9	0,0%	0	0,0%	49	0,1%	58	0,2%
Ensemble	85	0,2%	34 847	96,3%	828	2,3%	409	1,1%	36 169	100,0%

Source: INSD, RIC VI

Tableau 25:Répartition des entreprises parnature du flux d'échange avec l'extérieur selon la localité

	aucun	importation	exportation	import-export	ND	total
Banfora	894	6	2	1	3	906
Bittou	186	10	1	0	0	197
Bobo Dioulasso	7267	142	22	19	23	7473
Dafra	2363	37	7	1	8	2416
Do	1951	36	5	5	2	1999
Konsa	2953	69	10	13	13	3058
Dédougou	323	4	1	0	0	328
Dori	102	2	0	1	0	105
Fada	566	2	1	1	0	570
Gaoua	429	3	2	2	1	437
Kantchari	126	7	0	0	0	133
Kaya	465	4	0	0	0	469
Koudougou	908	8	3	3	1	923
Koupela	250	7	0	0	0	257
Manga	124	5	0	0	0	129
Niangoloko	398	4	0	0	0	402
Orodara	264	2	2	0	0	268
Ouagadougou	19475	1082	64	115	336	21072
Baskuy	7532	808	39	79	183	8641
Bogodogo	3665	125	7	18	75	3890
Boulmiougou	4126	71	6	4	18	4225
Nongremassom	2822	65	9	12	53	2961
Signoghin	1330	13	3	2	7	1355
Ouahigouya	953	10	2	2	0	967
Po	215	10	0	0	0	225
Pouytenga	267	30	4	1	0	302
Tenkodogo	280	11	0	0	5	296
Yako	244	5	0	0	0	249
Ziniaré	253	0	0	0	0	253
Zorgho	206	2	0	0	0	208
Ensemble	34 195	1 356	104	145	369	36 169

Source: INSD, RIC VI

Tableau 26: Répartition des entreprises selon le type d'actionnaire principal et la taille en nombre d'employés

		Type d actionnaire principal				Ensemble
taille		Public burkinabé	Privé burkinabé	Etranger	ND	
Moins de 2	Nb	45	24 849	490	125	25 509
	%	0,1%	68,7%	1,4%	0,3%	70,5%
3-5	Nb	12	7 375	195	35	7 617
	%	0,0%	20,4%	0,5%	0,1%	21,1%
6-10	Nb	6	1 785	64	70	1 925
	%	0,0%	4,9%	0,2%	0,2%	5,3%
11-20	Nb	5	521	32	46	604
	%	0,0%	1,4%	0,1%	0,1%	1,7%
21-50	Nb	4	233	26	50	313
	%	0,0%	0,6%	0,1%	0,1%	0,9%
Plus de 50 employés	Nb	10	84	21	65	180
	%	0,0%	0,2%	0,1%	0,2%	0,5%
ND	Nb	3	0	0	18	21
	%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Ensemble	Nb	85	34 847	828	409	36 169
	%	0,2%	96,3%	2,3%	1,1%	100,0%

Source: INSD, RIC VI

Tableau 27: Répartition selon l'existence d'une activité secondaire au sein de l'entreprise

Ville	Non		Oui		Ensemble	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Banfora	786	2,2	120	0,3	906	2,5
Bittou	182	0,5	15	0,0	197	0,5
Bobo Dioulasso	6 550	18,1	923	2,6	7 473	20,7
Dafra	2 110	5,8	306	0,8	2 416	6,7
Do	1 743	4,8	256	0,7	1 999	5,5
Konsa	2 697	7,5	361	1,0	3 058	8,5
Dédougou	276	0,8	52	0,1	328	0,9
Dori	83	0,2	22	0,1	105	0,3
Fada	469	1,3	101	0,3	570	1,6
Gaoua	342	0,9	95	0,3	437	1,2
Kantchari	99	0,3	34	0,1	133	0,4
Kaya	416	1,2	53	0,1	469	1,3
Koudougou	763	2,1	160	0,4	923	2,6
Koupela	224	0,6	33	0,1	257	0,7
Manga	97	0,3	32	0,1	129	0,4
Niangoloko	326	0,9	76	0,2	402	1,1
Orodara	215	0,6	53	0,1	268	0,7
Ouagadougou	18 271	50,5	2 801	7,7	21 072	58,3
Baskuy	7 500	20,7	1 141	3,2	8 641	23,9
Bogodogo	3 442	9,5	448	1,2	3 890	10,8
Boulmiougou	3 720	10,3	505	1,4	4 225	11,7
Nongremassom	2 440	6,7	521	1,4	2 961	8,2
Signoghin	1 169	3,2	186	0,5	1 355	3,7
Ouahigouya	705	1,9	262	0,7	967	2,7
Po	192	0,5	33	0,1	225	0,6
Pouytenga	248	0,7	54	0,1	302	0,8
Tenkodogo	268	0,7	28	0,1	296	0,8
Yako	176	0,5	73	0,2	249	0,7
Ziniaré	205	0,6	48	0,1	253	0,7
Zorgho	175	0,5	33	0,1	208	0,6
Ensemble	31 068	85,9	5 101	14,1	36 169	100,0

Source: INSD, RIC VI

BURKINA FASO

UNITÉ-PROGRÈS-JUSTICE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Secrétariat Général

Institut National de la Statistique et de la Démographie
(I.N.S.D.)

Avenue Pascal Zagré, Ouaga 2000,
01 BP 374 Ouagadougou 01
BURKINA FASO
Tel : (226) 50 47 80 51–

Site Web: www.insd.bf Email : insdbf@yahoo.fr

Directeur Général:		Bamory OUATTARA
Directeur des Statistiques et des Synthèses Economiques:		Namaro YAGO
Chef de Service des Statistiques de Production	:	Placide Sankar SOME
Chef du Service des Statistiques d'Echanges		Dansane OUEDRAOGO
Traitement et analyse :		Placide Sankar SOME Laurent BIRBA Gerald ZONGO Salou BANDE Arouna SOW Yves TIENDREBEOGO
Relecture :		François RAMDE Dieudonné SAWADOGO Mahamadi BALIMA Serge SOMDA Mamadou REMBA Missa SIRIBIE Harouna OUEDRAOGO Harouna Kouanda

Pour toute information, s'adresser au :
Service des Statistiques de Production (SSP)
Direction des Statistiques et des Synthèses Economiques (DSSE)
Tel: (226) 50 37 61 88 / 50 47 80 51